



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU MARDI 25 MAI 2021 A 19h00**

L'an deux mille vingt et un et le mardi vingt-cinq mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal dument convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Florence SANCHEZ, Maire.

**PRESENTS** : Florence SANCHEZ – Henry Paul BONNEAU – Fabienne MICHEL – Sonia REBOUL – Géraldine LACANAL – Michel BERNABEU – Marianne ARRIGO – Bruno VANDERMEERSCH – Gaëlle GUENAL – Pierre MARIEZ – Céline BRUN-GHALEM – Jenny ADGE-LAGALIE – Terry ADGE – Françoise BARTHELEMY - Bruno HERNANDEZ – Lydie LAMBERT– Béatrice CECILLON – PINTENO – Fabrice BARBE – Jean-Marc DAUGA - André LOPEZ - Sylvain BARONE - Laurence GRANIER – Thomas BORDENAVE

**POUVOIRS** : Jean-Claude PAGNIER à Sonia REBOUL  
Pierre CROS à Florence SANCHEZ  
Gérard ORTUNO à Henry-Paul BONNEAU  
Véronique PEYROTTE à Sylvain BARONE  
Emmie CHARAYRON à Laurence GRANIER  
Sébastien CHAUZY à André LOPEZ

Le quorum est atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19h00

**I / Nomination du secrétaire de séance** : Gaëlle GUENAL

**II/ Séance à huis-clos** : la proposition de tenue à huis-clos de la séance est adoptée à l'unanimité compte-tenu des conditions sanitaires actuelles et de la configuration de la salle ne garantissant pas un respect de la distance physique.

**III/ Enumération des points de l'ordre du jour de la séance** :

1. ENFANCE – Adoption de la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association « Structure multi-accueil Les Petites Pousses »
2. ENFANCE – Adoption d'une convention de prêt d'un véhicule municipal à titre gracieux entre la Ville de Poussan et les chefs d'établissements scolaires des Ecoles publiques de Poussan
3. ENFANCE – Adoption de la mise à jour du règlement intérieur unique des Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires et de la Restauration scolaire de la Ville de Poussan
4. FINANCES / INTERCOMMUNALITE – Approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées du 26 mars 2021
5. INTERCOMMUNALITE – Adoption de la nouvelle convention unique de mutualisation entre Sète Agglopôle Méditerranée et la Ville de Poussan

6. RESSOURCES HUMAINES – Mise en place de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE)
7. URBANISME – Approbation du Contrat de Mixité Sociale (CMS)
8. URBANISME – Approbation de la convention de carence 2020-2022 avec l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Occitanie
9. URBANISME – Reconduction du dispositif « Opération Façades »
10. URBANISME – Signature d'une promesse unilatérale d'achat pour la parcelle AA n°127 auprès de la SAFER
11. URBANISME – Cession d'un bien communal cadastré BD n°82 à Sète Thau Habitat
12. URBANISME – Cession d'un bien communal cadastré BD n°151 à Sète Thau Habitat
13. URBANISME – Cession d'un bien communal cadastré BD n°158 à Sète Thau Habitat

#### **IV/ Information sur les décisions du Maire :**

Vu les délégations qui lui ont été accordées, par délibération n°2020-28 en date du 05 août 2020, Madame le Maire rend compte des décisions prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- **Décision n°2021-13 du 02/04/2021** – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT – REQUALIFICATION DE DEUX TERRAINS DE TENNIS ET MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE DES QUATRE TERRAINS DE TENNIS
- **Décision n°2021-14 du 07/04/2021** – ANNULLATION DE LA PREEMPTION DES PARCELLES E 612 ET E 613
- **Décision n°2021-15 du 08/04/2021** – COMMODAT OU CONTRAT DE PRET A USAGE LOCATIF - LOGEMENT CADASTRE SECTION BE N°117
- **Décision n°2021-16 du 22/04/2021** – DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'HERAULT – RENOVATION PATRIMONIALE DES HALLES HISTORIQUES
- **Décision n°2021-17 du 22/04/2021** – DEMANDE DE SUBVENTION DU CONSEIL REGIONAL OCCITANIE – RENOVATION PATRIMONIALE DES HALLES HISTORIQUES
- **Décision n°2021-18 du 04/05/2021** – PROMESSE UNILATERALE DE VENTE – PARCELLE AA N°127 LIEU-DIT LEUZE

#### **V/ Les rapports :**

##### **RAPPORT N°1 : ENFANCE – Adoption de la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association « Structure multi-accueil Les Petites Pousses »**

**Rapporteur : Mme REBOUL**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (7 absents : A. LOPEZ, V. PEYROTTE, S. BARONE, L. GRANIER, T. BORDENAVE, E. CHARAYRON, S. CHAUZY), la convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Poussan et l'Association « Structure multi-accueil Les Petites Pousses » portant sur la période 2022-2026, étant précisé l'engagement financier de la Ville de Poussan par l'octroi d'une subvention d'un montant de 47 370,00 € chaque année, sur la période 2022-2026.

**RAPPORT N°2 : ENFANCE – Adoption d’une convention de prêt d’un véhicule municipal à titre gracieux entre la Ville de Poussan et les chefs d’établissements scolaires des Ecoles publiques de Poussan**

**Rapporteur : Mme REBOUL**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (7 absentions : A. LOPEZ, V. PEYROTTE, S. BARONE, L. GRANIER, T. BORDENAVE, E. CHARAYRON, S. CHAUZY) la convention de prêt d’un véhicule municipal à titre gracieux entre la Ville de Poussan et les chefs d’établissements scolaires des Ecoles publiques de Poussan pour la période courant de la signature de la convention à la fin de l’année scolaire 2025-2026.

**RAPPORT N°3 : ENFANCE – Adoption de la mise à jour du règlement intérieur unique des Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires et de la Restauration scolaire de la Ville de Poussan**

**Rapporteur : Mme REBOUL**

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (7 absentions : A. LOPEZ, V. PEYROTTE, S. BARONE, L. GRANIER, T. BORDENAVE, E. CHARAYRON, S. CHAUZY) le règlement intérieur unique, tel que mis à jour en annexe de la présente délibération, portant sur les Accueils de Loisirs Périscolaires, Extrascolaires et de la Restauration scolaire de la Ville de Poussan.

**RAPPORT N°4 : FINANCES / INTERCOMMUNALITE – Approbation du rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées du 26 mars 2021**

**Rapporteur : M. VANDERMEERSCH**

*Mme LACANAL et Mme REBOUL ne prennent pas part au vote*

Le Conseil Municipal approuve **A L’UNANIMITE** le rapport de la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées du 26 mars 2021 et ses propositions d’évaluation sur les transferts de compétences et de charges.

**RAPPORT N°5 : INTERCOMMUNALITE – Adoption de la nouvelle convention unique de mutualisation entre Sète Agglopôle Méditerranée et la Ville de Poussan**

**Rapporteur : Mme le Maire**

*Mme LACANAL et Mme REBOUL ne prennent pas part au vote*

Le Conseil municipal approuve **A LA MAJORITE** (5 absentions : A. LOPEZ, L. GRANIER, T. BORDENAVE, E. CHARAYRON, S. CHAUZY) les termes de la convention des services communs entre Sète Agglopôle Méditerranée et la Ville de Poussan courant du 1<sup>er</sup> mai 2021 jusqu’au 31 décembre 2026.

**RAPPORT N°6 : RESSOURCES HUMAINES – Mise en place de l’Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections (IFCE)**

**Rapporteur : Mme MICHEL**

Le Conseil municipal adopte **A L’UNANIMITE ADOPTER** l’instauration de l’Indemnité Forfaitaire Complémentaire aux Elections (IFCE).

**RAPPORT N°7 : URBANISME – Approbation du Contrat de Mixité Sociale (CMS)**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** le Contrat de Mixité Sociale de la Commune.

**RAPPORT N°8 : URBANISME – Approbation de la convention de carence 2020-2022 avec l’Etablissement Public Foncier (EPF) d’Occitanie**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** le projet convention de carence entre la Commune de Poussan, Sète Agglopôle Méditerranée, le Préfet de l’Hérault et l’Etablissement Public Foncier d’Occitanie.

**RAPPORT N°9 : Reconduction du dispositif « Opération Façades »**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** le dispositif d’attribution et de versement de subventions de ravalement de façades.

**RAPPORT N°10 : Signature d’une promesse unilatérale d’achat pour la parcelle AA n°127 auprès de la SAFER**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal décide **A L’UNANIMITE** de se porter acquéreur de ce bien dans les conditions définies dans la promesse unilatérale d’achat.

**RAPPORT N°11 : Cession d’un bien communal cadastré BD n°82 à Sète Thau Habitat**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** la cession du bien cadastrée section BD n°82 à Sète Thau Habitat pour un montant de 100 000,00 € afin de réaliser une opération de logements sociaux, étant précisé que la moins-value constatée d’un montant de 80 500,00 € sera inscrite au Budget principal de la Ville de Poussan et viendra en déduction des pénalités SRU au cours de l’année 2023 sur la base de l’inventaire 2021.

**RAPPORT N°12 : Cession d’un bien communal cadastré BD n°151 à Sète Thau Habitat**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** la cession du bien cadastrée section BD n°151 à Sète Thau Habitat pour un montant de 1,00 € symbolique afin de réaliser une opération de logements sociaux, étant précisé que la moins-value constatée d’un montant de 52 000,00 € sera inscrite au Budget principal de la Ville de Poussan et viendra en déduction des pénalités SRU au cours de l’année 2023 sur la base de l’inventaire 2021.

**RAPPORT N°13 : Cession d’un bien communal cadastré BD n°158 à Sète Thau Habitat**

**Rapporteur M. BONNEAU**

Le Conseil municipal approuve **A L’UNANIMITE** la cession du bien cadastrée section BD n°158 à Sète Thau Habitat pour un montant de 1,00 € symbolique afin de réaliser une opération de logements sociaux, étant précisé que la moins-value constatée d’un montant de 95 000,00 € sera inscrite au Budget principal de la Ville de Poussan et viendra en déduction des pénalités SRU au cours de l’année 2023 sur la base de l’inventaire 2021.

\*

\*

\*

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire clôture la séance à 21h15

Madame le Maire,

La Secrétaire de séance,

Florence SANCHEZ



Gaëlle GUENAL

